



PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 8
Partie 2 Corrections aux cartes	9 à 15
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	NÉANT
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	16 à 20
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	21, 22

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

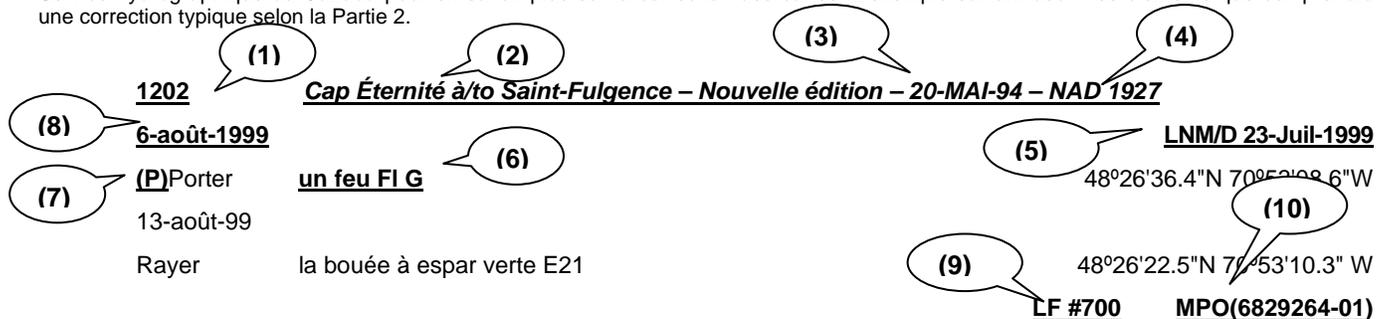
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou (**L**)dernier (**N**)Avis aux (**M**)navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St. John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-5369

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
www.mar.dfo-mpo.gc.ca/f/homepg.htm
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Pacifique
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui __ No / Non __

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name / Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Systèmes à la navigation
Ministère des Pêches et des Océans
200, rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position :** Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS :** Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M. :** Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz :** Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz.
- SS :** Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR :** Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel.
- DOP (dilution of precision) :** Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10.
- SVCEI / ECDIS :** Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Électroniques et d'Information.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
200 rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Télécopieur (613) 998-8428
Internet: www.notmar.gc.ca

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.	1
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AUX NAVIGATEURS QUESTIONNAIRE.	2
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DE L'ARCTIQUE.....	2
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.	2
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.	1
	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.....	1
*202	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.	3
*203	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.....	3
*201	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.....	3
*210(P)	FLEUVE SAINT-LAURENT - CHENAL DE L'ÎLE D'ORLÉANS - BOUÉE À ÊTRE SUPPRIMÉE.....	7
*211(P)	FLEUVE SAINT-LAURENT - LAC SAINT-LOUIS - CHENAL BERGERON - BOUÉES À ÊTRE SUPPRIMÉES.	8
*208(P)	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD - HAVRE NAUFRAGE - BOUÉE À CLOCHE LUMINEUSE À ÊTRE SUPPRIMÉE.....	7
*209(P)	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD - NORD-OUEST DU HAVRE MABOU - BOUÉE À CLOCHE LUMINEUSE À ÊTRE SUPPRIMÉE.	7
*206	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (RIVE NORD) - CASCUMPEQUE BAY - ALBERTON HARBOUR - AIDES À LA NAVIGATION À ÊTRE SUPPRIMÉES.....	6
*207(P)	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD - ST. PETERS HARBOUR - FEUX À ÊTRE SUPPRIMÉS.....	7
*205	NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-OUEST - SHAG HARBOUR - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES BOUÉES.	6
*204	PUBLICATIONS DE TRANSPORTS CANADA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES (TP 3231) - 2006.....	4

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1230	9	4920	13,14		
1236	9	4921	14		
1310	9	5001	14		
1311	9	5002	14		
1317	9,10	5300	14		
1433	10	5450	14		
1439	10	5456	14		
1553	10	7010	15		
2026	3	L/C7011	15		
2028	10	8046	15		
2202	3				
4000	10				
4001	11				
L/C4002	11				
4003	11				
4006	11				
4012	11				
4026	11				
4210	11				
4211	11,12				
L/C4230	12				
L/C4240	12				
L/C4242	12				
4244	12				
4459	12				
4467	12				
4700	12				
4773	13				
4776	13				
4855	13				
4911	13				

PARTIE 1 – Édition 02/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à http://notmar.com/allegz.php?doc=search/notmar_f

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

PARTIE 1 – Édition 02/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AUX NAVIGATEURS QUESTIONNAIRE.

Le Service hydrographique du Canada étudie la possibilité de produire des corrections sous forme graphique pour les cartes papier dans la section 2 des Avis aux navigateurs. Nous vous suggérons trois méthodes dans le questionnaire, lequel est disponible en ligne en cliquant sur l'adresse Web suivante :

<http://www.cartes.gc.ca/pub/fr/products/notmar/default.asp>

Vos réponses sont compilées automatiquement lorsque vous cliquez sur le bouton « Soumettre ». Les informations que vous fournissez demeurent confidentielles et nous aident à déterminer nos produits et services. Le Service hydrographique du Canada ne distribue pas votre adresse courriel à l'extérieur du SHC.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de courriel, veuillez en aviser l'expéditeur du présent message.

Terry Curran, P.Eng.
250-363-6583 | télécopieur 250-363-6323
tac@pac.dfo-mpo.gc.ca
Pêches et Océans Canada | 9860, route Ouest Saanich Sidney, C.-B., V8L 4B2
Gouvernement du Canada

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DE L'ARCTIQUE.

Veuillez noter qu'à partir de février 2007 tous les avis de l'Arctique seront publiés dans les deux éditions papier des Avis aux navigateurs de l'Est et de l'Ouest.

Les navigateurs peuvent obtenir tous les avis concernant les cartes de l'Arctique via le service en ligne des Avis aux navigateurs de la Garde côtière canadienne www.notmar.gc.ca ou en communiquant avec le bureau de la Garde côtière canadienne aux coordonnées suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
200 rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON K1A 0E6
Téléphone (613) 993-6974
Télécopieur (613) 998-8428

**PARTIE 1 – Édition 02/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

***201 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Nouvelle édition	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
2026	Lake Scugog and/et Scugog River	1:30000	07-JUIL-2006	3	\$18.00
2202	Port Severn to/à Parry Sound	1:20000	05-JANV-2007	3	\$33.00

***202 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

- Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc.
B.P. Box 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636**
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.**

PRODUIT EN CIRCULATION	TITRE DE LA CARTE
NUMERO CEN S-57	
CA573309	Parry Sound Harbour
CA476068	Tor Bay
CA476069	Whitehead Harbour
CA570073	Vancouver Harbour, Western Portion/Partie Ouest
CA276092	Cape Race to Cape Freels
CA476133	Entrée à/ Entrance to Miramichi River
CA376134	Neguac Bay (Continuation A)

***203 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.**

Avis : Les produits CÉN suivants ne sont pas les équivalents des éditions actuelles de leurs cartes papier correspondantes et ne devraient donc pas être utilisés à la place de ces dernières.

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA176290	5001	Labrador Sea/Mer du Labrador
CA276090	4045	Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable to/au St. Pierre Bank/Banc de Saint Pierre
CA276092	4017	Cape Race to/à Cape Freels
CA276271	4022	Cabot Strait and approaches / Détroit de Cabot et les approches
CA276284	4015	Sydney to/à Saint-Pierre
CA276286	4023	Northumberland Strait / Détroit de Northumberland
CA276477	8013	Flemish Cap/Bonnet Flamand
CA373067	2304	Oiseau Bay to/à Jackfish Bay

**PARTIE 1 – Édition 02/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA376014	4242	Cape Sable Island to/aux Tusket Islands
CA376045	4240	Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour
CA376047	4241	Lockeport to/à Cape Sable
CA376061	4227	Country Harbour to/au Ship Harbour
CA376062	4906	West Point à/to Baie de Tracadie
CA376093	4367	Flint Island to/à Cape Smoky
CA376094	4020	Strait of Belle Isle/Détroit de Belle Isle
CA376135	4842	Cape Pine to/au Cape St Mary's
CA376212	5143	Lake Melville
CA376230	4321	Cape Canso to Liscomb Island
CA476006	4396	Annapolis Basin
CA476125	4912	Miramichi
CA476126	4912	Miramichi River - Chatham to/à Newcastle (Continuation A)
CA476179	4466	Hillsborough Bay
CA476202	4211	Cape Lahave to/à Liverpool Bay
CA476327	4596	Bay of Exploits Sheet/feuille II (Middle/centre)
CA476328	4597	Bay of Exploits Sheet/feuille III (South/sud)
CA576226	4587	Fishery Products International Wharves / Quais

***204 PUBLICATIONS DE TRANSPORTS CANADA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES (TP 3231) - 2006.**

Les bulletins de la Sécurité des navires abordent des questions de sécurité à l'égard des navires. Ils ne comportent aucun coût et sont publiés au besoin.

La liste complète des bulletins de la sécurité des navires se trouve sur le site Web de Transports Canada.

Si vous n'avez pas accès à notre site Web et désirez faire partie de la liste d'envoi des bulletins de la sécurité des navires, veuillez en faire la demande auprès de Sécurité maritime, dont les coordonnées figurent ci-après. Nous demandons votre coopération, en distribuant des copies de cette liste à vos collègues, aux propriétaires de bateau et/ou aux compagnies maritimes, pour les mettre au courant de l'existence de ces bulletins.

Si c'est la première fois que vous recevez le bulletin, votre nom n'est probablement pas sur la liste d'envoi de Transports Canada. Si vous souhaitez y être ajouté, veuillez envoyer votre demande à l'adresse de Sécurité maritime ci-dessous.

Les bulletins suivants ont été publiés jusqu'au 31 décembre 2006.

Numéro de bulletin	Titre	Date crée
01/2006	Exposition possible au mercure et à l'amiante	2006-01-04
02/2006	Vêtements inappropriés pour la salle des machines	2006-01-05
03/2006	Danger des pièces automobiles dans un environnement marin	2006-02-08
04/2006	Sécurité des petits bateaux de pêche: Information pour les propriétaires/capitaines sur les livrets de stabilité	2006-03-02
05/2006	Techniques d'entretien pour les mécaniciens de navire - parcours de formation	2006-04-19
06/2006	Exigence de conclure une entente avec un organisme d'intervention	2006-11-15

**PARTIE 1 – Édition 02/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Numéro de bulletin	Titre	Date crée
07/2006	Guide d'évaluation de la stabilité à l'état intact et de la flottabilité des petits bâtiments existants autres que les embarcations de plaisance	2006-11-24

Publications de Transports (TPs) Nouveaux et/ou Modifiées – 2006

Publication	Titre	Date
TP 511	Guide de sécurité nautique	Septembre 2006
TP 10655	Cours de formation approuvés	Septembre 2006
TP 10937	Cours de formation sur les unités mobiles au large (UML)	Juillet 2006
TP 11130	Cours de formation en cuisine maritime	Août 2006
TP 11717	Normes sur la construction et l'inspection des petits navires à passagers	Avril 2006
TP 13595	Sécurité maritime Contrôle des navires par l'État du port - Rapports annuels - 2005	Septembre 2006
TP 13617	Guide d'application du Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada	Juillet 2006
TP 13721	Exigences concernant le registre de formation pour les candidats au brevet d'officier mécanicien de quatrième classe	Janvier 2006
TP 14471	Systèmes d'intervention environnementale: La gestion du Régime de préparation et d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures en milieu marin du Canada	Août 2006
TP 14477	BOUM ! IL A SAUTÉ	Septembre 2006
TP 14530	Directives sur la construction et l'inspection des bateaux-pilotes	Septembre 2006
TP 14539	Régime de préparation et d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures en milieu marin Rapport au Parlement, 2002 – 2004	Septembre 2006
TP 14609	Guide d'apprentissage pour les candidats au brevet d'officier mécanicien de quatrième classe portant le visa STCW	Août 2006
TP 14612	Procédure d'homologation de l'équipement de sauvetage et des produits de protection contre l'incendie à la construction	Décembre 2006
TP 14617	Consultations publiques tenues en 2006 pour l'Étude d'évaluation des risques liés à l'environnement de la côte sud de Terre-Neuve	Septembre 2006
TP 14619	Transports Canada - Évaluation simplifiée de la stabilité à l'état intact et de la flottabilité des petits bâtiments autres que les embarcations de plaisance : Guide d'évaluation	Octobre 2006

PARTIE 1 – Édition 02/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

On peut obtenir des exemplaires de ces bulletins et publications en s'adressant à:

Sécurité maritime
Transports Canada
Tour C, Place de Ville
9^{ème} étage, 330, rue Sparks
Ottawa, Ontario, K1A 0N8

Courriel: securitemaritime@tc.gc.ca

Site web: Bulletin de la sécurité des navires: http://www.tc.gc.ca/marinesafety/bulletins/toc_f.htm
Publication de transports: <http://www.tc.gc.ca/SecuriteMaritime/TP/menu.htm>

Téléphone: (613) 990-5931
Télécopieur: (613) 990-1879

***205 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-OUEST - SHAG HARBOUR - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES BOUÉES.**

Renseignements concernant des aides non-cartographiées.

Modifier NF2 pour lire NF2/2 vis-à-vis la bouée à espar rouge (43° 29' 20.5''' N 65° 43' 00.8'' W)

Porter une bouée à espar rouge marquée NF14 (43° 29' 25.2'' N 65° 42' 46.1'' W)

Modifier NF18 pour lire NF18/2 vis-à-vis la bouée à espar rouge (43° 29' 24'' N 65° 42' 31.1'' W)

Porter une bouée à espar rouge, marquée NF18 (43° 29' 25.7'' N 65° 42' 37.4'' W)

Porter une bouée à espar rouge, marquée NF20 (43° 29' 24'' N 65° 42' 24'' W)

Porter une bouée à espar rouge, marquée NF24 (43° 29' 25.1'' N 65° 42' 15.6'' W)

(F2006-177, 178, 179, 180, 182,184)

***206 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (RIVE NORD) - CASCUMPEQUE BAY - ALBERTON HARBOUR - AIDES À LA NAVIGATION À ÊTRE SUPPRIMÉES.**

Référence Avis 1208(P) 2006.

Modifier

Le feu antérieur de l'alignement de Alberton (L.F. 1077) 46° 48' 20.6''N 63° 01' 54.5''W.

pour lire

Le feu antérieur de l'alignement de Alberton (L.F. 1077) 46° 48' 20.6''N **64°** 01' 54.5''W.

(G2006-223, 224)

PARTIE 1 – Édition 02/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***207(P) ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD - ST. PETERS HARBOUR - FEUX À ÊTRE SUPPRIMÉS.**

Carte de référence: 4425

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivantes:

Le feu antérieur de l'alignement de St. Peters Harbour (L.F. 1045) (46° 26' 29.4" N 62° 44' 25" W).
Le feu postérieur de l'alignement de St. Peters Harbour (L.F. 1046) (199° 49' 390m du feu antérieur de l'alignement).

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au surintendant régional des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, Carl Goodwin, B.P. 1000, Dartmouth, N.-É., B2Y 3Z8, Téléphone: (902) 426-3151, courriel: GoodwinC@mar.dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2006-114,115)

***208(P) ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD - HAVRE NAUFRAGE - BOUÉE À CLOCHE LUMINEUSE À ÊTRE SUPPRIMÉE.**

Carte de référence: 4023

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

La bouée à cloche lumineuse JC2 de Naufrage Harbour (L.F. 1040) (46° 29' 00.2" N 62° 24' 40.6" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au surintendant régional des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, Carl Goodwin, B.P. 1000, Dartmouth, N.-É., B2Y 3Z8, Téléphone: (902) 426-3151, courriel: GoodwinC@mar.dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2007-005)

***209(P) ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD - NORD-OUEST DU HAVRE MABOU - BOUÉE À CLOCHE LUMINEUSE À ÊTRE SUPPRIMÉE.**

Carte de référence: 4448

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

La bouée à cloche lumineuse VJ2 de Mabou Harbour (L.F. 874.5) (46° 05' 29.1" N 61° 29' 28" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au surintendant régional des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, Carl Goodwin, B.P. 1000, Dartmouth, N.-É., Téléphone: (902) 426-3151, B2Y 3Z8, courriel: GoodwinC@mar.dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2007-004)

***210(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - CHENAL DE L'ÎLE D'ORLÉANS - BOUÉE À ÊTRE SUPPRIMÉE.**

Carte de référence: 1317

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

La bouée de tribord rouge V2 de Battures Pointe aux Prêtres (47° 04' 23.1" N 70° 44' 52.3" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à Sylvie Pelletier, Surintendante des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, 101 Boul. Champlain, Québec, QC, G1K 7Y7, Téléphone: (418) 648-7450, courriel: PelletierS@dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(Q2007-007)

PARTIE 1 – Édition 02/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***211(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - LAC SAINT-LOUIS - CHENAL BERGERON - BOUÉES À ÊTRE SUPPRIMÉES.**

Carte de référence: 1410

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivantes:

La bouée à espar verte AH21 (45° 19' 41" N 73° 51' 02" W)

La bouée à espar rouge AH22 (45° 19' 41" N 73° 51' 03" W)

La bouée à espar verte AH23 (45° 19' 38.9" N 73° 51' 04" W)

La bouée à espar rouge AH24 (45° 19' 38.9" N 73° 51' 03.9" W)

La bouée à espar verte AH25 (45° 19' 32.9" N 73° 51' 12.6" W)

La bouée à espar rouge AH26 (45° 19' 33.6" N 73° 51' 13.24" W)

La bouée à espar verte AH27 (45° 19' 00" N 73° 51' 00" W) (env.)

La bouée à espar rouge AH28 (45° 19' 00" N 73° 51' 00" W) (env.)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à Sylvie Pelletier, Surintendante des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, 101 Boul. Champlain, Québec, QC, G1K 7Y7, Téléphone: (418) 648-7450, courriel : PelletierS@dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(Q2007-001)

**PARTIE 2 – Édition 02/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

1230 - Rivière-au-Renard - Nouvelle édition - 10-MAI-2002 - NAD 1983

16-FEV-2007 LNM/D. 06-OCT-2006
 Sur certains exemplaires
 Remplacer la sonde découvrante de 0 mètre 1 décimètre par une profondeur de 0 mètre 1 décimètre 48°59'55.4"N 064°23'27.2"W
 MPO(6407415-01)

1236 - Pointe des Monts aux/to Escoumins - Nouvelle édition - 23-JUIL-2004 - NAD 1983

23-FEV-2007 LNM/D. 15-DEC-2006
 Rayer le feu privé FI 6s 15M 49°05'20.4"N 066°44'28.0"W
 (Q2006211T) LF(1685) MPO(6407390-01)
 Modifier la légende F R (Priv) pour lire Iso R 2s vis-à-vis le feu 49°19'21.2"N 067°35'28.0"W
 (Q2007006) LF(1692.5) MPO(6407419-01)

1236 - Godbout - Nouvelle édition - 23-JUIL-2004 - NAD 1983

23-FEV-2007 LNM/D. 15-DEC-2006
 Modifier la légende F R 11m (Priv) pour lire Iso R 2s 11m vis-à-vis le feu 49°19'21.2"N 067°35'28.0"W
 (Q2007006) LF(1692.5) MPO(6407419-01)

1310 - Section B-C - Nouvelle édition - 26-NOV-2004 - NAD 1983

09-FEV-2007 LNM/D. 29-SEPT-2006
 Modifier la légende 7m (2002) pour lire 6m 45°31'35.3"N 073°32'34.0"W
 MPO(6407411-01)

1310 - Section A-B - Nouvelle édition - 26-NOV-2004 - NAD 1983

09-FEV-2007 LNM/D. 29-SEPT-2006
 Rayer la bouée charpente d'avertissement privée lumineuse jaune FI Y 45°42'10.1"N 073°26'18.4"W
 (Q2006197) MPO(6407370-01)
 Porter une bouée à espar d'avertissement privée jaune 45°42'10.9"N 073°26'19.8"W
 (Q2006197) MPO(6407370-02)

1311 - Sorel à/to Varennes - Nouvelle édition - 10-JUIN-2005 - NAD 1983

09-FEV-2007 LNM/D. 29-SEPT-2006
 Rayer la bouée à espar d'avertissement privée lumineuse jaune FI Y 45°42'10.1"N 073°26'18.4"W
 (Q2006197) MPO(6407370-01)
 Porter une bouée à espar d'avertissement privée jaune 45°42'10.9"N 073°26'19.8"W
 (Q2006197) MPO(6407370-02)

1317 - Sault-au-Cochon à/to Québec - Nouvelle édition - 17-AOÛT-2001 - NAD 1983

09-FEV-2007 LNM/D. 19-JAN-2007
 Rayer la profondeur de 22 mètres 3 décimètres 47°06'23.3"N 070°42'42.3"W
 MPO(6407406-01)
 Porter une profondeur de 16 mètres 7 décimètres 47°06'23.5"N 070°42'38.8"W
 MPO(6407406-02)
 Porter une profondeur de 0 mètre 6 décimètres 47°05'30.2"N 070°40'06.3"W
 MPO(6407406-03)
 Porter une profondeur de 0 mètre 5 décimètres 47°02'57.0"N 070°42'39.7"W
 MPO(6407406-04)

**PARTIE 2 – Édition 02/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une profondeur de 2 mètres 7 décimètres 47°03'32.3"N 070°43'29.4"W
MPO(6407406-05)

Porter une profondeur de 2 mètres 7 décimètres 47°01'56.7"N 070°43'21.1"W
MPO(6407406-06)

Porter une profondeur de 1 mètre 9 décimètres 47°03'07.7"N 070°42'56.9"W
MPO(6407406-07)

Porter une profondeur de 1 mètre 47°05'21.0"N 070°39'51.9"W
MPO(6407406-08)

1317 - Continuation A - Nouvelle édition - 17-AOÛT-2001 - NAD 1983

16-FEV-2007 LNM/D. 09-FEV-2007
Rayer la profondeur de 5 mètres 0 décimètre 46°56'13.4"N 071°01'44.4"W
MPO(6407414-02)

Porter une profondeur de 4 mètres 5 décimètres 46°56'11.9"N 071°01'46.4"W
MPO(6407414-01)

1433 - Île St-Régis to/à Croil Islands B-C - Carte nouvelle - 28-MAI-1999 - NAD 1983

16-FEV-2007 LNM/D. 23-SEPT-2005
Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée XS7 par une 45°01'26.2"N 074°52'16.7"W
bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée XS7
(B2007002) LF(214.6) MPO(6602877-01)

Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FI R, marquée XS8 par une 45°01'28.7"N 074°53'10.7"W
bouée à espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée XS8
(B2007001) LF(214.61) MPO(6602878-01)

1439 - Carleton Island to/au Charity Shoal - Nouvelle édition - 08-DEC-2000 - NAD 1983

23-FEV-2007 LNM/D. 06-OCT-2006
Rayer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée H43 44°13'46.2"N 076°25'10.3"W
(B2006080) LF(397) MPO(6602869-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée H43 44°13'47.3"N 076°25'13.8"W
(B2006080) LF(397) MPO(6602869-02)

1553 - Fort William - Feuille 2 - Nouvelle édition - 31-MARS-2006 - NAD 1983

16-FEV-2007
Porter un feu FI Y 45°57'04.3"N 077°16'22.6"W
(B2006077) LF(1309.5) MPO(6602867-01)

2028 - Lake Simcoe - Feuille 1 - Nouvelle édition - 02-AOÛT-2002 - NAD 1983

16-FEV-2007 LNM/D. 02-JUIN-2006
Rayer le feu privé F 44°30'36.5"N 079°25'24.8"W
MPO(6602873-01)

4000 - Gulf of Maine to/à Baffin Bay / Baie de Baffin - Nouvelle édition - 25-JUIL-2003 - NAD 1983

09-FEV-2007 LNM/D. 15-DEC-2006
Rayer le feu 60°41'00.0"N 064°38'00.0"W
(D2006087) LF(2590) MPO(6602855-01)

Rayer le radiophare circulaire 60°41'00.0"N 064°38'00.0"W
MPO(6602855-02)

**PARTIE 2 – Édition 02/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

4001 - Gulf of Maine to Strait of Belle Isle au Déroit de Belle Isle - Nouvelle édition - 01-DEC-1995 - NAD 1983

23-FEV-2007 LNM/D. 17-NOV-2006
Rayer le feu 49°05'20.4"N 066°44'28.0"W
(Q2006211T) LF(1685) MPO(6407390-01)

L/C4002 - Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence - Nouvelle édition - 27-DEC-1991 - NAD 1927

23-FEV-2007 LNM/D. 17-NOV-2006
Rayer le feu FI 15M 49°05'20.2"N 066°44'30.5"W
(Q2006211T) LF(1685) MPO(6407390-01)

4003 - Cape Breton to/à Cape Cod - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983

09-FEV-2007 LNM/D. 17-NOV-2006
Rayer le feu FI 13M 43°48'34.0"N 064°47'21.0"W
(F2006083) LF(393) MPO(6303290-01)

4006 - Newfoundland and Labrador/Terre-Neuve-et-Labrador to Bermuda / aux Bermudes - Nouvelle édition - 08-AOÛT-2003 - NAD 1983

23-FEV-2007 LNM/D. 17-NOV-2006
Rayer le feu 49°05'20.4"N 066°44'28.0"W
(Q2006211T) LF(1685) MPO(6407390-01)

4012 - Yarmouth to/à Halifax - Feuille 1 - Nouvelle édition - 14-FEV-2003 - NAD 1983

09-FEV-2007 LNM/D. 17-NOV-2006
Rayer la bouée charpente de mi-chenal à cloche lumineuse rouge et blanche Mo(A), 44°00'52.8"N 064°37'47.8"W
BELL (F2006174) LF(406) MPO(6303264-01)

Rayer la légende "BELL" vis-à-vis la bouée charpente de bâbord à cloche lumineuse 44°03'23.3"N 064°31'28.8"W
verte FI G, BELL (F2006176) LF(413) MPO(6303266-01)

4026 - Havre-Saint-Pierre et/and Cap des Rosiers à/to Pointe des Monts - Nouvelle édition - 12-JAN-2001 - NAD 1983

23-FEV-2007 LNM/D. 04-AOÛT-2006
Rayer le feu privé FI 3s 41m 15M 49°05'20.4"N 066°44'28.0"W
(Q2006211T) LF(1685) MPO(6407390-01)

4210 - Cape Sable to/à Pubnico Harbour - Carte nouvelle - 05-AVR-1991 - NAD 1983

09-FEV-2007 LNM/D. 23-JUIN-2006
Déplacer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée P1 de 43°35'12.0"N 065°48'10.5"W
à 43°35'10.3"N 065°48'13.9"W
(F2006181) LF(302.5) MPO(6303271-01)

Porter un feu 'FI G' vis-à-vis la bouée cylindrique de bâbord, verte, marquée CC3 43°26'05.0"N 065°38'29.0"W
(F2006171) LF(322.07) MPO(6303261-01)

Porter une bouée à espar de tribord rouge, marquée NF2 43°29'17.2"N 065°43'06.3"W
(F2006183) LF(5306.02) MPO(6303273-01)

4211 - Cape Lahave to/à Liverpool Bay - Nouvelle édition - 20-JUIN-2003 - NAD 1983

09-FEV-2007 LNM/D. 27-OCT-2006
Rayer la bouée charpente de mi-chenal à cloche lumineuse rouge et blanche Mo(A), 44°00'52.8"N 064°37'47.8"W
BELL, marquée UM (F2006174) LF(406) MPO(6303264-01)

**PARTIE 2 – Édition 02/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer la légende "BELL" vis-à-vis la bouée charpente de bâbord à cloche lumineuse verte FI G, BELL marquée UA51 44°03'23.3"N 064°31'28.8"W

(F2006176) LF(413) MPO(6303266-01)

Déplacer la bouée à espar de bifurcation de tribord rouge, verte et rouge, marquée UE de 44°08'40.3"N 064°32'22.8"W
à 44°08'38.3"N 064°32'21.3"W

(F2006187) LF(5416.44) MPO(6303277-01)

Porter une bouée à espar de bâbord verte, marquée UD57 44°09'15.0"N 064°32'01.2"W

(F2006188) LF(5416.477) MPO(6303278-01)

L/C4230 - Little Hope Island to/à Cape St. Marys - Carte nouvelle - 15-JUIN-1990 - NAD 1983

09-FEV-2007 LNM/D. 15-DEC-2006

Déplacer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée P1 de 43°35'12.0"N 065°48'10.5"W
à 43°35'10.3"N 065°48'13.9"W

(F2006181) LF(302.5) MPO(6303271-01)

L/C4240 - Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour - Carte nouvelle - 06-OCT-1989 - NAD 1983

09-FEV-2007 LNM/D. 15-DEC-2006

Rayer la légende "BELL" vis-à-vis la bouée charpente de tribord à cloche lumineuse rouge FI R, marquée UQ52 43°55'36.5"N 064°43'02.0"W

(F2006175) LF(404) MPO(6303265-01)

L/C4242 - Cape Sable Island to/aux Tusket Islands - Nouvelle édition - 28-AOÛT-1992 - NAD 1983

09-FEV-2007 LNM/D. 12-JAN-2007

Déplacer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée P1 de 43°35'12.0"N 065°48'10.5"W
à 43°35'10.3"N 065°48'13.9"W

(F2006181) LF(302.5) MPO(6303271-01)

4244 - Wedgeport and Vicinity/et les Abords - Nouvelle édition - 26-DEC-2003 - NAD 1983

09-FEV-2007 LNM/D. 27-OCT-2006

Déplacer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée P1 de 43°35'12.0"N 065°48'10.5"W
à 43°35'10.3"N 065°48'13.9"W

(F2006181) LF(302.5) MPO(6303271-01)

4459 - Summerside Harbour - Nouvelle édition - 25-JUIN-1999 - NAD 1983

16-FEV-2007 LNM/D. 06-JAN-2006

Porter une profondeur de 6 mètres 5 décimètres 46°22'47.6"N 063°49'15.2"W

MPO(6303254-01)

4467 - NEW LONDON BAY - Nouvelle édition - 10-JAN-2003 - NAD 1983

09-FEV-2007 LNM/D. 16-SEPT-2005

Déplacer la bouée charpente de bifurcation de bâbord lumineuse verte, rouge et verte FI(2+1) G, marquée JN de 46°30'36.7"N 063°28'58.8"W
à 46°30'42.1"N 063°28'57.9"W

(G2006231) LF(1060.2) MPO(6303283-01)

4700 - Belle Isle to/à Resolution Island - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - Inconnu

09-FEV-2007 LNM/D. 15-DEC-2006

Rayer le feu FI 8M 60°41'30.0"N 064°38'00.0"W

(D2006087) LF(2590) MPO(6602855-01)

Rayer le radiophare circulaire RC 60°41'30.0"N 064°38'00.0"W

MPO(6602855-02)

**PARTIE 2 – Édition 02/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

4773 - Vicinity of/Environs de Cape Chidley - Nouvelle édition - 31-MAI-2002 - Inconnu

09-FEV-2007

Rayer le feu FI 6sec 180ft 60°41'43.0"N 064°38'00.0"W
(D2006087) LF(2590) MPO(6602855-01)

Rayer le radiophare circulaire RC 60°41'38.0"N 064°38'00.0"W
MPO(6602855-02)

4776 - Saglek Bay to/aux Button Islands - Nouvelle édition - 09-AOÛT-2002 - Inconnu

09-FEV-2007

LNМ/D. 09-JUIL-2004

Rayer le feu FI 6s 180ft 8M 60°41'45.0"N 064°37'36.0"W
(D2006087) LF(2590) MPO(6602855-01)

Rayer le radiophare circulaire RC 60°41'35.0"N 064°37'30.0"W
MPO(6602855-02)

4855 - Bonavista Bay Southern Portion/Partie sud - Carte nouvelle - 06-JUIN-1997 - NAD 1983

16-FEV-2007

LNМ/D. 27-OCT-2006

Rayer la bouée à espar de tribord rouge, marquée 'JR4' 48°43'14.1"N 053°47'01.5"W
(N1998309) LF(5226.5) MPO(6303279-01)

4911 - Continuation A - Nouvelle édition - 27-JAN-2006 - NAD 1983

02-FEV-2007

LNМ/D. 11-AOÛT-2006

Sur certains exemplaires.

À noter: Cet Avis corrige une omission parue dans les Avis aux navigateurs touchant les cartes achetées après le 1er décembre 2006.

Modifier "F R" pour lire "FI R" vis-à-vis le feu 47°15'22.8"N 065°03'15.5"W
LF(1230.1) MPO(6303287-01)

4920 - Bathurst Harbour - Nouvelle édition - 29-JUIL-2005 - NAD 1983

23-FEV-2007

LNМ/D. 05-JAN-2007

Rayer la profondeur de 2 mètres 5 décimètres 47°36'55.9"N 065°38'24.5"W
MPO(6303070-04)

Rayer la profondeur de 3 mètres 7 décimètres 47°39'00.3"N 065°37'49.7"W
MPO(6303070-07)

Rayer la profondeur de 3 mètres 6 décimètres 47°36'52.3"N 065°38'31.0"W
MPO(6303070-10)

Porter une profondeur de 2 mètres 2 décimètres 47°36'49.6"N 065°38'29.9"W
MPO(6303070-01)

Porter une profondeur de 2 mètres 3 décimètres 47°36'54.2"N 065°38'32.4"W
MPO(6303070-02)

Porter une profondeur de 2 mètres 1 décimètre 47°36'52.9"N 065°38'22.9"W
MPO(6303070-03)

Porter une profondeur de 1 mètre 7 décimètres 47°36'56.1"N 065°38'24.1"W
MPO(6303070-05)

**PARTIE 2 – Édition 02/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une profondeur de 1 mètre 6 décimètres 47°38'43.5"N 065°38'08.2"W
MPO(6303070-06)

Porter une profondeur de 2 mètres 3 décimètres 47°39'00.0"N 065°37'49.8"W
MPO(6303070-08)

Porter une profondeur de 0 mètre 5 décimètres 47°39'48.6"N 065°36'46.9"W
MPO(6303070-09)

4921 - Havre de Beaubassin - Feuille 1 - Nouvelle édition - 06-MARS-1998 - NAD 1983

02-FEV-2007 LNM/D. 19-JAN-2007
Rayer la profondeur de 1 mètre 1 décimètre 48°02'16.7"N 065°28'51.4"W
MPO(6407408-01)

Porter une profondeur de 0 mètre 6 décimètres 48°02'16.8"N 065°28'51.6"W
MPO(6407408-02)

Porter une profondeur de 0 mètre 3 décimètres 48°02'12.6"N 065°28'51.3"W
MPO(6407408-03)

Porter une profondeur de 0 mètre 9 décimètres 48°02'01.2"N 065°28'56.3"W
MPO(6407408-04)

Porter une profondeur de 0 mètre 5 décimètres 48°01'55.4"N 065°29'00.8"W
MPO(6407408-05)

5001 - Labrador Sea/Mer du Labrador - Nouvelle édition - 17-JAN-2003 - NAD 1983

09-FEV-2007 LNM/D. 15-DEC-2006
Rayer le feu 60°42'00.0"N 064°38'00.0"W
(D2006087) LF(2590) MPO(6602855-01)

Rayer le radiophare circulaire 60°42'00.0"N 064°38'00.0"W
MPO(6602855-02)

5002 - Hudson Strait and Bay - Carte nouvelle - 25-JUIL-1975

09-FEV-2007 LNM/D. 15-DEC-2006
Rayer le feu 60°42'00.0"N 064°38'00.0"W
(D2006087) LF(2590) MPO(6602855-01)

5300 - Baie D'Ungava / Ungava Bay - Nouvelle édition - 28-MAI-2004 - Inconnu

09-FEV-2007 LNM/D. 15-DEC-2006
Rayer le feu FI 6s 180ft 10M 60°41'40.0"N 064°38'00.0"W
(D2006087) LF(2590) MPO(6602855-01)

5450 - Hudson Strait/Détroit d'Hudson - Nouvelle édition - 08-JUIL-2005 - Inconnu

09-FEV-2007 LNM/D. 15-DEC-2006
Rayer le feu FI 6s 180ft 10M 60°43'00.0"N 064°38'00.0"W
(D2006087) LF(2590) MPO(6602855-01)

5456 - Button Islands - Nouvelle édition - 26-NOV-2004 - Inconnu

09-FEV-2007
Rayer le feu FI 6s 180ft 10M 60°41'45.0"N 064°37'35.0"W
(D2006087) LF(2590) MPO(6602855-01)

**PARTIE 2 – Édition 02/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

7010 - Davis Strait and/et Baffin Bay - Nouvelle édition - 12-JAN-1979 - Inconnu

09-FEV-2007

Rayer le feu FI

LN/D. 15-DEC-2006

60°42'00.0"N 064°40'00.0"W

(D2006087) LF(2590) MPO(6602855-01)

L/C7011 - Hudson Strait/Detroit D'Hudson to/à Gronland - Nouvelle édition - 02-SEPT-1983

09-FEV-2007

Rayer le feu FI

LN/D. 15-DEC-2006

60°41'30.0"N 064°38'00.0"W

(D2006087) LF(2590) MPO(6602855-01)

8046 - Button Islands to/à Cod Island - Nouvelle édition - 23-MAI-2003 - Inconnu

09-FEV-2007

Rayer le feu FI 6s 55m 8M

LN/D. 09-JUIL-2004

60°41'40.0"N 064°37'58.0"W

(D2006087) LF(2590) MPO(6602855-01)

Rayer le radiophare circulaire RC

60°41'40.0"N 064°37'58.0"W

MPO(6602855-02)

PARTIE 4 – Édition 02/2007
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 101 — Terre-Neuve — Côtes Nord-Est et Est, première édition, 1997 —

- Page 44 — Avant le paragraphe 203
Page 45 — Haut de la page, colonne de gauche
Supprimer : 4594
Remplacer par : 4864 (N2007-00.1)
- Page 44 — Paragraphe 205, ligne 3
Supprimer : 33 pieds (10,1 m)
Remplacer par : 14 pieds (4,3 m) (N2007-00.2)
- Page 45 — Paragraphe 213, dernière ligne
Ajouter : **North East Rock**, couverte d'au moins 26 pieds (8 m)
d'eau, gît à 0,36 mille au Nord de Sculpin Island. (N2007-00.3)
- Page 45 — Paragraphe 218, ligne 6
Supprimer : 12 pieds (3,7 m)
Remplacer par : 16 pieds (4,8 m) (N2007-00.5)
- Pages 46 et 48 — Haut de la page, colonne de gauche
Supprimer : 4594
Remplacer par : 4864 (N2007-00.4)
- Page 47 — Paragraphe 237, dernière ligne
Ajouter : Un haut-fond, couvert d'au moins 3 pieds (1 m) d'eau
près de son extrémité, s'étend à 0,1 mille au SW, à partir
de Tinker Island. (N2007-00.6)
- Page 47 — Paragraphe 238, ligne 4
Supprimer : 1 pied (0,3 m)
Remplacer par : 5 pieds (1,5 m) (N2007-00.7)
- Page 48 — Paragraphe 250, dernière ligne
Ajouter: Un haut-fond, couvert d'au moins 1 pied (0,4 m) d'eau,
gît au centre du chenal, à 0,35 mille au NE du quai public
à Point Leamington; on devrait consulter la carte pour
aborder cette région. Un banc asséchant, s'allongeant de
la rive Ouest et couvert d'au moins 10 pieds (3,1 m) d'eau
à son extrémité, gît à quelque 0,15 mille à l'WNW du
haut-fond mentionné précédemment. (N2007-00.8)
- Page 48 — Avant le paragraphe 255, avant « 4821 » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 11/2004)
Insérer : 4864 (N2007-01.3)
- Page 48 — Paragraphe 257, ligne 2
Supprimer : 9 pieds (2,7 m)
Remplacer par : 14 pieds (4,2 m) (N2007-01.0)
- Page 48 — Paragraphe 259, lignes 1 et 2
Supprimer : 2 brasses (3,7 m) d'eau
Remplacer par : 19 pieds (5,7 m) d'eau et marquée par la **bouée** lumineuse
de tribord DW2 (346.2) (N2007-01.1)
- Page 48 — Paragraphe 259, ligne 3 – après « banc »
Supprimer la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 10/2001. (N2007-01.2)

PARTIE 4 – Édition 02/2007
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 49 — Haut de la page, colonne de gauche – avant « 4821 » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 11/2004)
Insérer : 4864 (N2007-00.9)
- Page 49 — Paragraphe 269, lignes 1 et 2
Supprimer : **Northern Head**
Remplacer par : **North Head** (N2007-01.4)
- Page 49 — Paragraphe 274, lignes 1 et 2
Supprimer : 3¾ brasses (6,9 m)
Remplacer par : 25 pieds (7,6 m) (N2007-01.5)
- Page 49 — Paragraphe 275, lignes 7 et 8
Supprimer : est couverte de 9 pieds (2,7 m) d'eau
Remplacer par : assèche de 1 pied (0,3 m) et est marqué par la **bouée**
lumineuse de tribord DSR2 (346.36) (N2007-01.6)
- Page 49 — Paragraphe 275, dernière ligne
Supprimer les corrections émises dans les Éditions mensuelles n° 1/2002, 7/2002 et 1/2006. (N2007-01.7)
- Page 49 — Paragraphe 282, dernière ligne
Ajouter : Un rocher, asséchant de 1 pied (0,3 m), gît près du centre
de Lawrence Harbour, à quelque 1,1 mille à l'WSW de
Lawrence Head. (N2007-01.9)
- Pages 50 et 52 — Haut de la page, colonne de gauche
Supprimer : 4595
Remplacer par : 4864 (N2007-01.8)
- Page 50 — Paragraphe 295, dernière ligne
Ajouter : Un haut-fond, couvert d'au moins 4 pieds (1,3 m) d'eau à
son extrémité, s'allonge à 0,1 mille au NW de High Gull
Island. (N2007-02.0)
- Page 50 — Paragraphe 296, dernière ligne
Ajouter : **Nanny Hole Rock**, couverte de 10 pieds (3,1 m) d'eau,
gît à quelque 0,1 mille au NW de Nanny Hole Head. **Mad**
Moll Rocks, couvertes d'au moins 15 pieds (4,7 m)
d'eau, gisent à 0,8 mille à l'WSW de Nanny Hole Head;
une roche, asséchante de 3 pieds (0,9 m), gît à 0,1 mille
au SSE de celui-ci. (N2007-02.1)
- Page 50 — Avant le paragraphe 297
Supprimer : *Carte 4548* (N2007-02.2)
- Page 51 — Haut de la page, colonne de gauche
Supprimer : 4548
Remplacer par : 4864 (N2007-02.3)
- Page 51 — Paragraphe 303.1, ligne 3 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 7/2001)
Supprimer : 0,56
Remplacer par : 0,7 (N2007-02.5)
- Page 51 — Paragraphe 304, ligne 5
Supprimer : 4 brasses (7 m)
Remplacer par : 29 pieds (8,7 m) (N2007-02.6)

PARTIE 4 – Édition 02/2007
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 51 — Après le paragraphe 307
Insérer : 307.1 Plusieurs hauts-fonds et bordures rocheuses
gisent entre Ochre Pit Island et Spruce Islands; on devrait
consulter la carte pour aborder cette région. (N2007-02.7)
- Page 52 — Avant le paragraphe 310
Supprimer : 4595
Remplacer par : 4864 (N2007-02.8)
- Page 125 — INDEX, après « Mad Moll Rock, 30 »
Insérer : Mad Moll Rocks, 50 (N2007-02.9)
- Page 126 — INDEX, après « Nanny Hole Head, 50 »
Insérer : Nanny Hole Rock, 50 (N2007-03.0)
- Page 126 — INDEX, après « Northeast Island (St. Anthony Bight), 4 »
Insérer : North East Rock, 45 (N2007-03.1)
- Page 126 — INDEX
Supprimer : Northern Head (Bay of Exploits), 49
Remplacer par : North Head (Bay of Exploits), 49 (N2007-03.2)
- ATL 108 — Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest), première édition, 2006 —
- Page 128 — Diagramme **GASCONS**
Rayer 2₈ @ 031°35', 375 mètres du coin SW du cadre.
Ajouter 2₃ @ 032°00', 369 mètres du coin SW du cadre. (Q2006-064.1)
- Page 138 — Après le paragraphe 294
- Insérer :  294.1 Une **aire d'aquaculture**, délimitée par des
bouées jaunes d'avertissement, est installée à 1,4 mille au
SE du cap Haldimand et à 1 mille au Nord du mouillage. (Q2006-049.1)
- ATL 109 — Golfe du Saint-Laurent (partie Nord-Est), première édition, 2006 —
- Page 28 — Paragraphe 182, lignes 2 et 3
Supprimer : de 7,2 m (24 pi)
Remplacer par : variant de 5,8 m (19 pi) à 8 m (26 pi) (Q2006-033.1)
- Page 28 — Paragraphe 182, lignes 4 à 6
Supprimer : « de la partie ... Sud, de »
Remplacer par : du quai offre une longueur d'amarrage de 114 m (374 pi)
et la face Sud offre (Q2006-033.2)
- Page 28 — Paragraphe 182, ligne 17
Supprimer : en forme de L (Q2006-033.3)
- Page 38 — Paragraphe 92, lignes 4 et 5
Supprimer : « • L'île Lessard ... jour orange. » (Q2006-042.1)
- ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, deuxième édition, 2002 —
- Page 47 — Paragraphe 72, lignes 9 et 10
Supprimer : à l'Est de Rivière-la-Madeleine
Remplacer par : située à 1,4 mille à l'ESE du feu du cap de la Madeleine (Q2007-002.1)

PARTIE 4 – Édition 02/2007
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec, deuxième édition, 1999 —

Page 18 — **Tableau 2.2 Obstacles aériens**
 Porter les corrections suivantes dans les colonnes « **Hauteur libre** »

Lieu	Hauteur libre (sur cartes marines)	
	Pont / Fil nu	Avec verglas
Chenal principal		
Beaumont amont	52 m	29 m

(Q2006-061.1)

Page 21 — Paragraphe 36, ligne 2
 Supprimer : 53 m ou de *44 m
 Remplacer par : 52 m ou de *29 m

(Q2006-061.2)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, deuxième édition, 2001 —

Page 36 — Paragraphe 159, ligne 1 – après « Une **bouée** »
 Insérer : **non**

(Q2006-063.1)

CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, première édition, 1996 —

Page 7 — Paragraphe 61, ligne 5 – après « boisé. »
 Insérer : Cette île est un refuge faunique; une réglementation d'accès s'applique à ce territoire protégé.

(Q2006-060.1)

Page 7 — Supprimer le paragraphe 68 et le pictogramme de port de plaisance qui lui est attenant.

(Q2006-060.2)

Page 7 — Supprimer le paragraphe 75 et le pictogramme de port de plaisance qui lui est attenant.

(Q2006-060.3)

Page 7 — Paragraphe 76, dernière ligne
 Ajouter : Ces nombreuses îles sont une réserve nationale de faune et un refuge d'oiseaux migrateurs (Environnement Canada); une réglementation d'accès s'applique à ces territoires protégés.

(Q2006-060.4)

Page 7 — Après le paragraphe 76

Insérer :	76.1 Des câbles aériens d'une hauteur libre minimale de 28 pieds (8,5 m) traversent un des chenaux balisés dans la partie SSW des îles de la Paix.	
-----------	---	--

(Q2006-060.5)

Page 8 — Paragraphe 80, lignes 3 et 4 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 3/2002)
 Supprimer : « À 0,3 mille au ... quatre tours. »
 Remplacer par : De nombreux pylônes électriques ceinturent tout le secteur du barrage de Beauharnois.

(Q2007-007.1)

Page 8 — Paragraphe 82, dernière ligne
 Ajouter : Le déversoir de l'écluse de Beauharnois longe le brise-lames Est du bassin de la marina de Melocheville. À l'ouverture des vannes du déversoir, il se forme des remous et un courant violent qui rendent l'accès à la marina temporairement dangereux.

(Q2007-007.2)

Page 8 — Attenant au paragraphe 82, ajouter le pictogramme d'avertissement.

(Q2007-007.3)

PARTIE 4 – Édition 02/2007
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 8 — Paragraphe 92, lignes 1 à 3

Supprimer : « Une route pour ... la Voie maritime. »

Remplacer par : Le secteur du fleuve Saint-Laurent appelé *rapides de Lachine* est peu profond et dangereux car parsemé sur une distance de 1,6 mille d'écueils, de barres rocheuses et d'un fort courant. À partir du chenal principal de la Voie maritime du Saint-Laurent, une route pour embarcations mène à Lachine puis à l'entrée amont du canal de Lachine, permettant ainsi d'éviter le passage des *rapides de Lachine*.

(Q2007-007.4)

Page 8 — Attenant au paragraphe 92, ajouter le pictogramme d'avertissement.

(Q2007-007.5)

Page 9 — Supprimer le paragraphe 99 et le pictogramme de port de plaisance qui lui est attenant.

(Q2006-060.7)

Page 9 — Supprimer le paragraphe 101.

(Q2006-060.8)

Page 11 — Supprimer le paragraphe 133 et le pictogramme de quai qui lui est attenant.

(Q2006-060.9)

CEN 303 — Welland Canal et Lac Érié, première édition, 1996 —

Page 60 — Paragraphe 58, ligne 19

Supprimer : *et Sandusky*

Remplacer par : , *Sandusky et South Bass Island (Put-In-Bay)*

(C2007-001.01)

Page 60 — Paragraphe 59, ligne 5

Supprimer : *Sud*

Remplacer par : *Ouest*

(C2007-001.02)

Page 61 — Paragraphe 65, dernière ligne

Ajouter : *Il y a un service de traversier vers Sandusky, Port Clinton et Kelleys Island.*

(C2007-001.03)

CEN 308 — Canal Rideau et rivière des Outaouais, première édition, 2003 —

Correction C2006-055.02 émise dans l'Édition mensuelle n° 12/2006

Page 64 — Paragraphe 104, ligne 2

AURAIT DÛ LIRE

Page 64 — Paragraphe 140, ligne 2

PARTIE 5 – Édition 02/2007
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu			Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- inale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	-------------------------	--	--	---	-------------------------	--	--

TERRE-NEUVE

179.3 H206	Port Harmon - alignement	48 32 00.1 58 31 23.1	F	G	42.8	14	Mât à claire-voie carré, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 27.1	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
179.4 H206.1		024° 243.6m du feu antérieur.	F	G	55.7	15	Mât à claire-voie carré, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 27.1	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
447	Bonavista, brise- lames	Extrémité du brise- lames. 48 38 57.8 53 07 05.8	Q	R	1s	5.5	5	Mât cylindrique. 2.4	Lum. 0.3 s; obs. 0.7 s Saisonnier.
467.5	Whiteway, quai	47 41 45.2 53 28 53.7	Fl	G	4s	4.4	4	Mât cylindrique. 2.6	À longueur d'année.

Carte:4885
Éd. 02/07 (N07-001, 002)

Carte:4849
Éd. 02/07 (N05-105)

Carte:4851
Éd. 02/07 (N03-061)

ATLANTIQUE

19	Ox Head Ledges - Bouée lumineuse XK7	44 38 18.2 66 45 53.5	Q	G	1s	Verte, marquée "XK7".	À longueur d'année.
302.5	Pubnico - Bouée lumineuse P1	43 35 10.3 65 48 13.9	Fl	G	4s	Espar verte, marquée "P1".	À longueur d'année.
322.07	Eleazer Island - Bouée lumineuse CC3	43 26 05 65 38 29	Fl	G	4s	Verte, marquée "CC3".	À longueur d'année.
404	White Point Rock - Bouée lumineuse UQ52	Au Sud de la roche. 43 55 36.5 64 43 02	Fl	R	4s	Rouge, marquée "UQ52".	À longueur d'année.
406	Liverpool - Bouée à loche lumineuse UM								Rayé du Livre.
413	Port Medway - Bouée lumineuse UA51	44 03 23.3 64 31 28.8	Fl	G	4s	Verte, marquée "UA51".	À longueur d'année.
1060.2	Southwest River - Bouée lumineuse JN	46 30 42.1 63 28 57.9	Fl (2+1)	G	6s	Verte, rouge et verte, marquée "JN".	Saisonnier.

Carte:4342
Éd. 02/07 (F07-001)

Carte:4210
Éd. 02/07 (F06-181)

Carte:4210
Éd. 02/07 (F06-171)

Carte:4240
Éd. 02/07 (F06-175)

Carte:4211
Éd. 02/07 (F06-174)

Carte:4211
Éd. 02/07 (F06-176)

Carte:4467
Éd. 02/07 (G06-231)

PARTIE 5 – Édition 02/2007
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

ATLANTIQUE

1685 H1860	Cap-Chat								Rayer du Livre.
									Carte:1236 Éd. 02/07 (Q06-211(T))
1692.5 H2027	Godbout, quai	Sur le quai du traversier. 49 19 21.2 67 35 28	Iso R	2s	11.3	4	Tour à claire-voie carrée. 7.6	Fonctionne de nuit seulement. Entretenu par la Société des traversiers du Québec. À longueur d'année.	
									Carte:1236 Éd. 02/07 (Q07-006)
Feu de (E.I.) 2590 H57	Button Islands								Rayer du Livre.
									Carte:5456 Éd. 02/07 (D06-087)
Feu de (E.I.) 2602 H25	Walrus Island Racon -- (Y) Bande X & S	Baie Mistake. 61 57 59.4 92 28 41.1	Fl W	6s	28.5	7	Mât à claire-voie carré noir, marque de jour rectangulaire orange. 11.0	Lum. 1 s; obs. 5 s. Saisonnier.	
									Carte:5642 Éd. 02/07

EAUX INTÉRIEURES

0.1	Bouée lumineuse V5	45 27 37.1 73 30 06.5	Fl G	4s	Espar verte, marquée "V5".	Expérimentale.	
									Carte:1409 Éd. 02/07 (Q06-203(T))
397	Bayfield Shoal - Bouée lumineuse H43	Extrémité Nord du haut-fond. 44 13 47.3 76 25 13.8	Fl G	4s	Espar verte, marquée "H43".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	
									Carte:1439 Éd. 02/07 (B06-080)
1309.5	Fort William, quai	Extrémité du quai. 45 57 04.4 77 16 22.5	Fl Y	4s	3.0	Mât	Aide privée. Saisonnier.	
									Carte:1553 Éd. 02/07 (B06-077)
2590 H57	Button Islands								Rayer du Livre.
									Carte:5456 Éd. 02/07 (D06-087)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ *Corrigée d'après l'Avis aux navigateurs* _____

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la Garde côtière canadienne, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante :

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure vos adresses postale et électronique)

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de notre site Web NOTMAR, vous pouvez contacter

Theresa Kenney:
(613) 990-3016

[Administrateur de site Web](#)